

بسم الله الرحمن الرحيم

Actualité & Commentaire

La paradoxe de la nationalité : comment nos cerveaux deviennent-ils un atout pour la France

(Traduit)

Actualité :

Les dernières statistiques françaises relatives à l'obtention de la nationalité française montrent que les Tunisiens se distinguent, puisque 7 052 Tunisiens ont obtenu la nationalité en 2024, soit une augmentation de 13,9 % par rapport à l'année précédente.

Les données relatives aux permis de séjour confirment également la croissance continue du nombre de Tunisiens en France, avec plus de 304 000 permis de séjour valides ou temporaires enregistrés en 2024, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à l'année précédente, dépassant la plupart des autres nationalités.

Ce pourcentage représente la plus forte croissance parmi les pays du Maghreb, dépassant le Maroc (+8,7 %) et l'Algérie (+5,2 %), bien que la Tunisie arrive en troisième position en termes de nombre total après le Maroc (14 454) et l'Algérie (12 002). Au total, environ 33 007 personnes ont obtenu la nationalité française parmi les pays du Maghreb en 2024, soit environ un tiers du total annuel de toutes les nationalités, les Tunisiens se distinguant par la plus forte dynamique par rapport à la Turquie (+2,5 %), la Côte d'Ivoire (+11,8 %) et le Sénégal (+9,8 %).

Le pourcentage exact d'enfants d'origine maghrébine ne fait pas partie des données officielles de base récemment publiées, mais certaines estimations non officielles l'évaluent à environ 16 % des jeunes enfants.

Commentaire :

Malgré son importance et ses indications inquiétantes, cette actualité est passée inaperçue dans les médias, à l'exception de quelques pages dédiés qui ont abordé les chiffres non seulement sous l'angle statistique, mais aussi en saluant l'excellence et la supériorité tunisienne en termes de nombre de personnes quittant le pays pour la France, « la terre promise » !

Conditions d'octroi de la nationalité

La France a durci les conditions d'octroi de la nationalité, en mettant l'accent sur la maîtrise de la langue française au niveau B1, la réussite à l'examen des valeurs républicaines et la preuve de l'intégration professionnelle et sociale. Les immigrants originaires du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) constituent l'une des plus grandes communautés, et la plupart d'entre eux suivent la voie courante de la « naturalisation par résidence », qui exige une résidence légale de 5 ans (pouvant être réduite à 2 ans pour les diplômés des universités françaises ou les personnes ayant apporté une contribution exceptionnelle), ainsi que la preuve d'une stabilité financière, d'un casier judiciaire vierge et d'un lien réel avec la France.

Les principales raisons de refus sont un niveau insuffisant en français, une instabilité professionnelle, des antécédents judiciaires, une dépendance excessive à l'aide sociale ou tout comportement considéré comme contraire aux valeurs françaises. La demande peut être présentée à nouveau après deux ans ou après avoir remédié aux causes du refus. Il existe deux autres voies : la naturalisation par mariage (après 4 ans de mariage, avec des conditions similaires) et la naturalisation automatique par naissance ou pour avoir grandi en France de parents étrangers.

Que signifient ces chiffres pour la France sur le plan démographique et politique ?

La France est confrontée à un défi démographique structurel, à savoir le vieillissement de la population et la baisse de la fécondité, ce qui crée un besoin urgent de main-d'œuvre jeune et de contribuables. C'est là qu'intervient le rôle essentiel des immigrants d'origine maghrébine, qui constituent le plus grand groupe non européen établi dans le pays. D'un point de vue démographique, les personnes d'origine non européenne devraient représenter une proportion importante des jeunes et des enfants dans les zones urbaines d'ici 2035, les personnes d'origine maghrébine étant au cœur de ces transformations. Avec l'arrivée massive des deuxième et troisième générations sur le marché du travail et dans les urnes entre 2035 et 2045, un nouveau groupe électoral et social se formera, qui remodelera inévitablement le paysage politique et posera des questions profondes sur l'identité nationale française traditionnelle.

Cela explique la contradiction française apparente : la volonté de tirer parti du renouveau démographique et économique apporté par les immigrants, tout en craignant simultanément un changement d'identité culturelle et la montée d'un « islam français » non soumis au modèle républicain. En conséquence, l'État mène une politique complexe qui combine une intégration économique sélective par le durcissement des règles de naturalisation et la répression des expressions culturelles différentes sous le slogan des « valeurs républicaines ». À l'avenir, les scénarios possibles sont soit la poursuite d'une intégration en douceur des communautés maghrébines dans une identité française unique et modifiée, soit un choc en cas de crise économique, soit la refondation du contrat social sur la base de la reconnaissance du pluralisme, une voie difficile à suivre actuellement, mais imposée par une nouvelle réalité démographique à laquelle l'élite française fait face avec crainte, ce qui fait que le véritable combat à venir sera celui de la définition de l'identité française elle-même

L'immigration et l'hémorragie silencieuse de nos compétences.

La transformation démographique en France, fondée sur le besoin structurel d'intégrer les immigrants maghrébins, établit une nouvelle réalité pour les pays du Maghreb dont l'influence s'étendra jusqu'au milieu du siècle. L'immigration est passée d'un choix temporaire à une structure permanente transmise de génération en génération, qui se traduit par une hémorragie silencieuse des compétences et de la classe moyenne, les pays se vidant de leurs cerveaux dans les domaines de l'administration, de la médecine et de la recherche, et étant dirigés par des élites moins compétentes que leurs enfants qui ont réussi à l'étranger. Sur le plan économique, malgré la stabilité des transferts financiers, ceux-ci se transforment en un coussin social qui compense l'absence de réformes réelles, dans un paradoxe fatal qui permet à la France de bénéficier d'une éducation qu'elle n'a pas payée, tandis que les pays d'origine perdent des générations sans compensation ni négociation stratégique.

Plus profond encore est la perte de souveraineté symbolique : notre identité, notre histoire et notre islam sont reformulés à travers le prisme médiatique et académique français, tandis que les pays d'origine perdent le contrôle de leur récit et leur capacité à protéger culturellement leurs communautés. Ce scénario négatif, basé sur une dépendance douce, risque de se poursuivre, à moins que ces pays n'adoptent des politiques alternatives qui relient les communautés à des projets dans leur pays et négocient à travers elles en tant que groupe humain influent.

Le danger stratégique ne réside donc pas dans le départ des individus, mais dans la perte irréversible de notre avenir en matière de développement et de souveraineté !

La Tunisie : de la fatwa de la résistance à l'émigration de la capitulation

Au début du XXe siècle, les érudits tunisiens, avec à leur tête Cheikh Mohamed Tahar Ben Achour, Cheikh Mohamed Al-Nakhli et les érudits de Zaytouna, se sont opposés à la politique coloniale



française qui cherchait à démanteler la nation par la naturalisation. Ils ont donc émis une fatwa claire considérant les naturalisés français comme hors de la communauté politique islamique, non pas comme des apostats, mais comme ayant rompu leur allégeance légale et souveraine. Dans son contexte historique, cette fatwa était un acte souverain et un moyen de défense visant à réduire le coût de l'intégration dans le projet colonial et à renforcer la cohésion sociale et l'identité collective face à un outil colonial qui visait à briser la volonté de la société.

Aujourd'hui, le contexte s'est complètement inversé : en l'absence d'occupation militaire directe, la dépendance économique et la fragilité souveraine ont pris le relais, et la naturalisation est passée d'une question collective touchant à l'identité à une stratégie de survie individuelle, en l'absence de protection et de projet attractif dans notre pays. La fatwa a ainsi perdu son ancrage politique et social... Nous sommes passés d'une époque où la fatwa était une arme de résistance collective, à une époque où la solution individuelle est devenue la seule option face à l'absence d'un État protecteur et à des médias qui vantent jour et nuit le colonialisme et ses projets dans notre pays

**Rédigé pour la radio du bureau médiatique central du Hizb-ut Tahrir.
Yassine Ben Yahia**